

Révision du SCoT Sud Gard

Séminaire prospectif 2040

*Phase 2 : Pré-Projet d'Aménagement
Stratégique (PAS)*

3 octobre 2024

Mots d'introduction

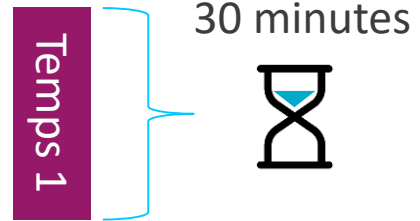
***M. Frédéric TOUZELLIER,
Président du SCoT du Sud Gard***

PROGRAMME

9h : Propos introductifs

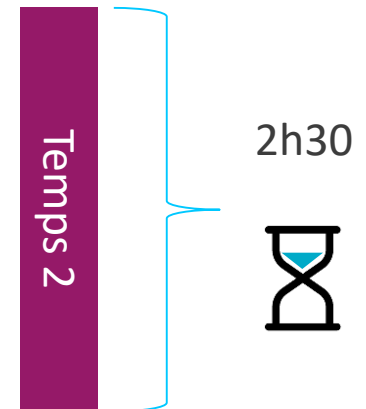
9h15 : Restitution du séminaire du 19/09

- ✓ Restitution et temps d'échanges (30 min)



9h45 : Le SCoT à horizon 2040

- ✓ Éléments de contexte
- ✓ Lecture des scénarios
- ✓ Identifier les modèles de développement souhaitables et non souhaitables en matière de démographie, d'habitat, d'équipements, services, d'activités économiques, de tourisme.... sur la base des récits proposés



Conclusion et étapes à venir

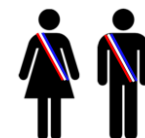
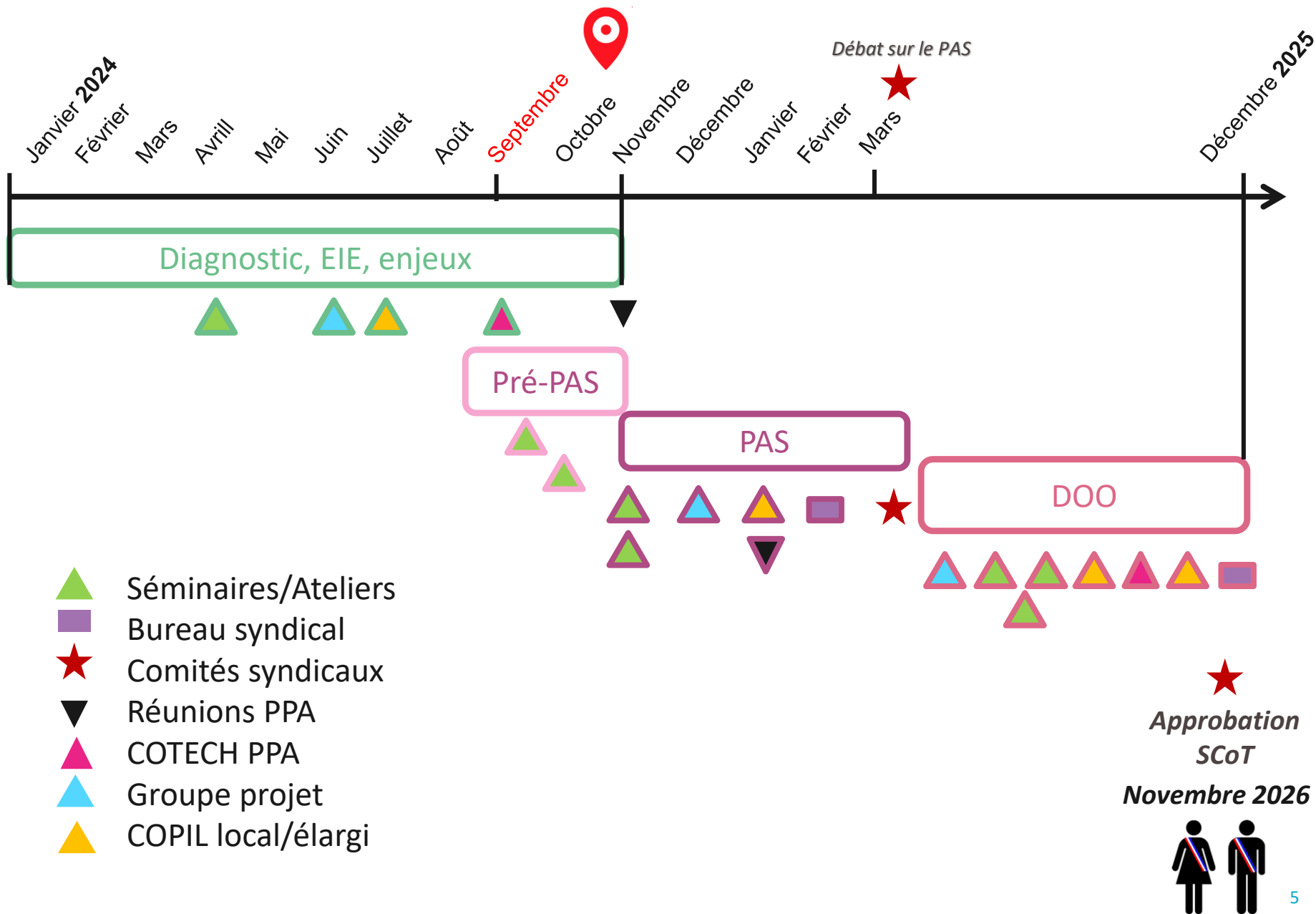
12h30 – Fin de l'atelier

1

Propos introductifs

Calendrier

Approbation avant février 2027



Qu'est-ce qu'un Projet d'Aménagement Stratégique ?

Un projet **POLITIQUE A LONG TERME** qui définit :

- Une **stratégie**
- Un **positionnement** territorial
- Des **objectifs adaptés** au territoire dans sa diversité, dans le respect du cadre réglementaire
- Les orientations d'un modèle de **développement** vertueux et fédérateur

**Horizon
2040**

Pré-PAS

1) Fixer le cap, les ambitions

PAS

2) Préciser les objectifs

Qu'est-ce qu'un Projet d'Aménagement Stratégique ?



3 PILLIERS

- Coordonne les politiques publiques sur le territoire
- Favorise l'équilibre et la complémentarité des polarités urbaines et rurales
- Favorise une gestion économe de l'espace

**Horizon
2040**

L141-3 du CU

Doit concourir :

- > aux transitions écologique, énergétique et climatique,
- > à une offre d'habitat, de services et de mobilités adaptés aux nouveaux modes de vie
- > à une agriculture contribuant notamment à la satisfaction des besoins alimentaires locaux
- > au respect et à la mise en valeur la qualité des espaces urbains et des paysages

Fixe :

- > Par tranche de dix années, un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation

2

Restitution du séminaire « Des enjeux aux objectifs » (Temps 1)

Rappel : Atelier « Cartes sur table »

OBJECTIF

⇒ Partager la lecture spatiale du territoire

REGLES DU JEU

> A partir des cartographies proposées, matérialisez :

- Les éléments manquants
- Ce qu'il faudrait faire
- Les projets structurants pour le territoire liés au thème
- Un titre problématisé

Risques et nuisances

Trame verte bleue et noire
et ressource en eau

Equipements, commerces & services

Armature territoriale

Tourisme

Démographie & logements

Activités économiques

Agriculture

Déplacements & mobilité

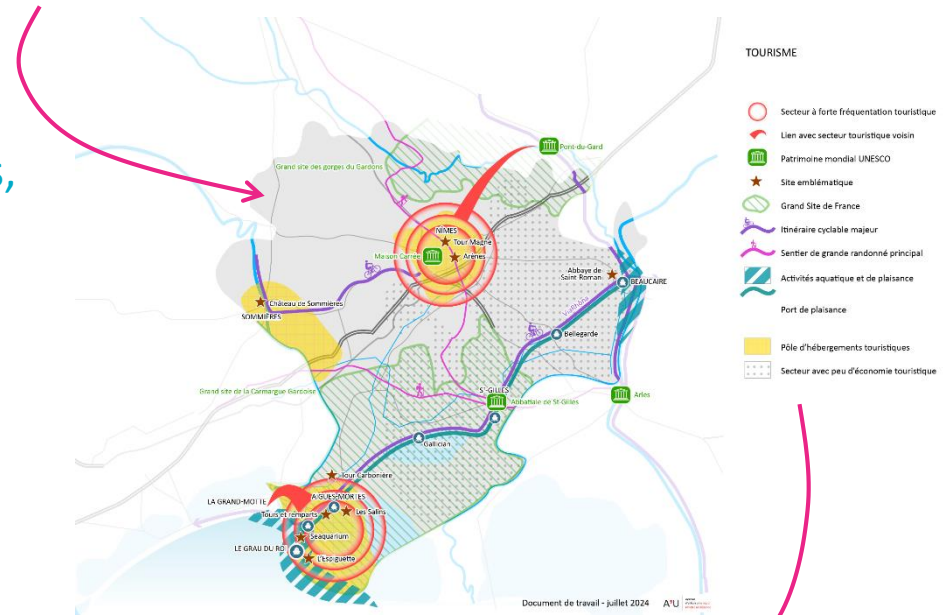
Paysage et développement urbain

Matérialiser

Oublis, patrimoine support de développement?

Erreurs, autre perception des dynamiques?

Accentuer un type de tourisme?



Donner un titre – Un secteur touristique à rééquilibrer?

Exemple

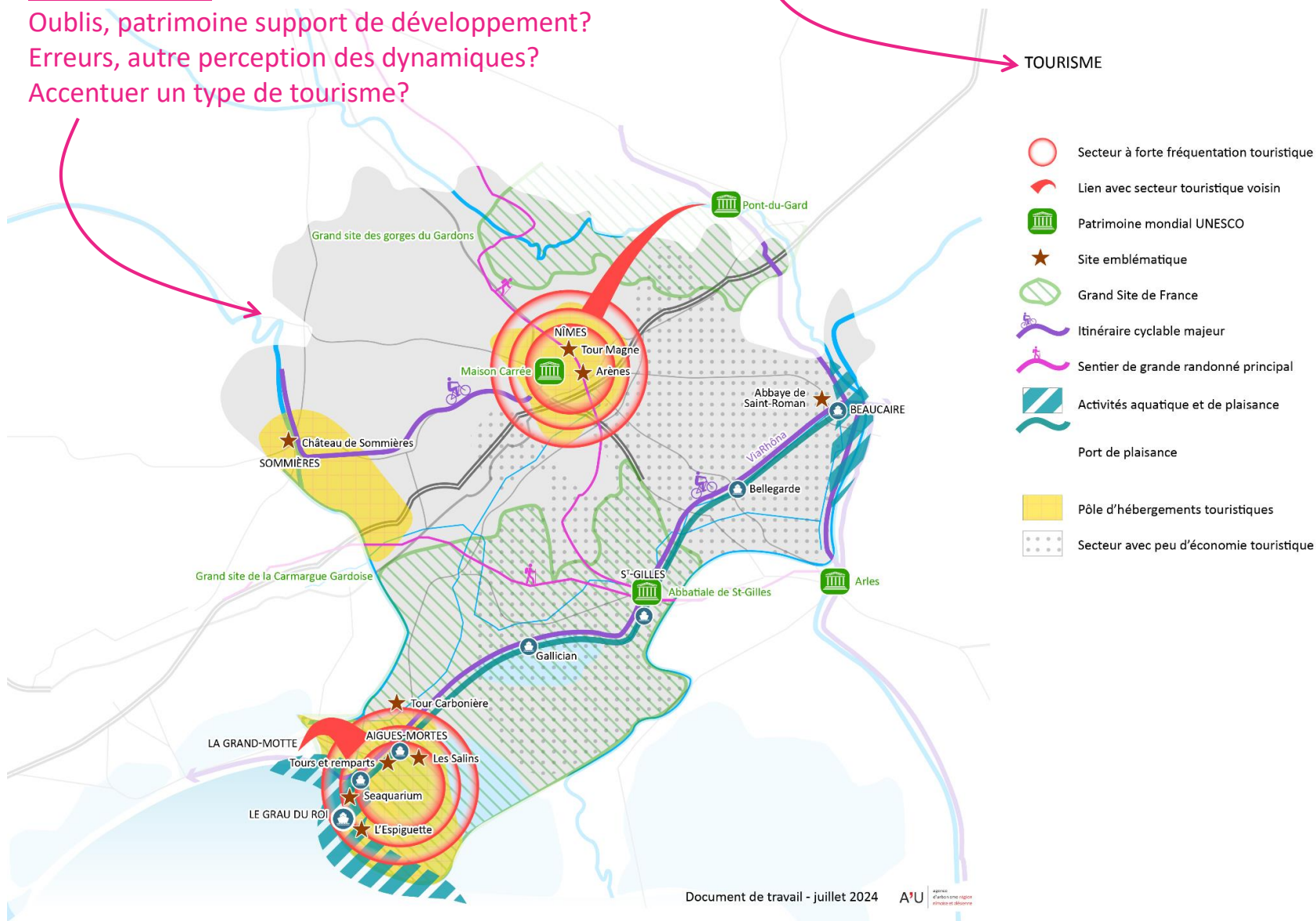
Donner un titre – Un secteur touristique à rééquilibrer?

Matérialiser

Oublis, patrimoine support de développement?

Erreurs, autre perception des dynamiques?

Accentuer un type de tourisme?





Rappel : Atelier « Cap sur le PAS »

La boussole du changement

REGLES DU JEU

A partir des axes du PADD et des thématiques traitées :

- > Quels objectifs à atteindre à horizon 2040?
(Que faut-il cesser? Poursuivre? Améliorer?)
- > 1 idée par post-it
- > 1 objectif précis (verbe à l'infinitif)
- > Vous disposez d'1h30 pour aborder les thèmes, selon vos préférences



Restitution atelier « Cap sur le PAS »

Axe 1 – Un territoire ressource ou « Des ressources à protéger »

Eau (x9)

- Renforcer la préservation de la ressource en eau
- Concilier renouvellement urbain et protection des captages AEP
- Sécuriser les usages de l'eau en lien avec les gestionnaires eau potable
- Adapter les pratiques agricoles aux difficultés d'approvisionnement en eau
- Développer des solutions alternatives (usines de dessalement, retenues collinaires, etc.)

Energie (x7)

- Développer les énergies renouvelables tout en protégeant le paysage et les espaces agricoles
- Privilégier le développement des énergies renouvelables dans les secteurs déjà urbanisés
- Clarifier/Favoriser/Développer l'agrivoltaïsme
- Accompagner et favoriser l'autoconsommation énergétique

Agriculture (x5)

- Sanctuariser les espaces agricoles à forte valeur ajoutée
- Recenser les espaces agricoles potentiellement exploitables
- Assurer l'accès à l'eau des terrains agricoles qui le nécessitent

Paysage et biodiversité (x4)

- Préserver la richesse et la diversité des paysages
- Retrouver une mosaïque de paysage favorisant la biodiversité et les espaces agricoles
- Avoir un projet de renaturation

Autres (x3)

- Faire le territoire en fonction de ses capacités
- Promouvoir des projets de développement issus de la participation citoyenne
- Affiner la connaissance du ruissellement

Restitution atelier « Cap sur le PAS »

Axe 2 – Un territoire organisé et solidaire

Parcours résidentiel (x9)

- Favoriser le parcours résidentiel complet de proximité
- Diversifier l'offre de logements : typologie, fonction, taille
- Adapter l'offre en logement pour tous et tendre vers l'innovation (intergénérationnel, habitat partagé, étudiant, sénior, monoparental, saisonnier)

Formes urbaines (x6)

- Valoriser des formes urbaines sobres et accompagner le passage à l'échelle de l'opération
- Diversifier les formes urbaines et favoriser la mixité fonctionnelle des opérations
- Etre attentif à la nature en ville et ne pas densifier « à l'aveugle »
- Préserver la configuration architecturale « esprit village »

Équipement et services (x6)

- Mutualiser certains équipements et services de proximité à l'échelle des bassins de vie
- Maintenir et conforter l'offre de services publics de proximité
- Développer des services de santé de proximité

Renouvellement urbain (x3)

- Favoriser le renouvellement urbain et optimiser l'existant

Centres-villes (x3)

- Renforcer et revitaliser les cœurs de ville, notamment en matière de logement

Autres (x1)

- Réinterroger les volumes de logements hors pôles de l'armature

Restitution atelier « Cap sur le PAS »

Axe 3 – Un territoire actif ou un territoire « productif »

Agriculture (x7)

- Accompagner la transition de l'agriculture
- Valoriser et préserver la pêche maritime
- Développer la sécurité alimentaire et les circuits-courts
- Faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs

Localisation des activités (x6)

- Privilégier l'extension des zones industrielles existantes
- Densifier le foncier économique stratégique pour éviter l'éparpillement et le mitage
- Encourager la cohérence entre le développement de foncier économique et habitat
- Prioriser les implantations d'activités en fonction du nombre d'emplois créés/maintenus
- Relier les bassins d'emplois

Stratégie économique (x4)

- Définir une réelle stratégie économique
- Prendre un virage économique productif et innovant
- Conforter les spécialités des secteurs économiques
- Développer l'artisanat et faciliter l'installation des artisans

Commerces (x4)

- Préserver la fonction commerciale des centres-bourgs
- Garantir l'accès aux commerces de centre-ville
- Adapter l'armature commerciale à l'armature urbaine

Formation (x2)

- Développer une offre de formation cohérente avec le tissu économique
- Définir une stratégie d'implantation de l'offre en enseignement et en formation

Tourisme (x4)

- Développer les circuits touristiques afin de diffuser l'activité
- Promouvoir la richesse et la diversité des paysages
- Mettre à place une véritable stratégie de développement touristique

Restitution atelier « Cap sur le PAS »

Axe 4 – Un territoire en réseaux

Transports en commun (x10)

- Développer un maillage renforcé de transports en commun performants
- Augmenter les cadences ferroviaires sur tout le territoire
- S'appuyer sur les PEM pour développer l'offre en transports en commun
- Développer le transport multimodal
- Développer les aires de covoiturage
- Prévoir l'accès aux réseaux de transports en commun et aux mobilités actives dans toute nouvelle opération d'aménagement

Mobilités douces (x3)

- Mailler le territoire d'infrastructures de mobilités douces
- Sécuriser les mobilités douces par des réseaux dédiés protégés

Réseau fluvial (x2)

- S'appuyer sur les canaux, fleuves et rivières pour développer une nouvelle offre de transport innovante
- Etudier les opportunités portuaires et fluviales du territoire

Autres (x3)

- Finaliser les projets en cours et fluidifier l'existant
- Avoir un raisonnement global sur tous les moyens de transport
- Des mobilités à penser à l'échelle du bassin de vie et non pas des EPCI

Restitution atelier « Cap sur le PAS »

Autres

Une inquiétude quant aux contraintes déjà existantes

- Cibler une protection intelligente et non dogmatique des ressources
- Souplesse et discernement dans l'application du ZAN/EXZECO
- Assouplir les règles de localisation géographique des zones d'activités hors pôles structurants

Quelques propositions

- Positionner le changement climatique et les transitions comme axe transversal
- Passer le thème consommation d'espaces dans l'axe 1
- Intégrer l'axe 4 dans l'axe 2
- Limiter les objectifs à des objets et actions clairs (reformuler les titres du PADD en vigueur)

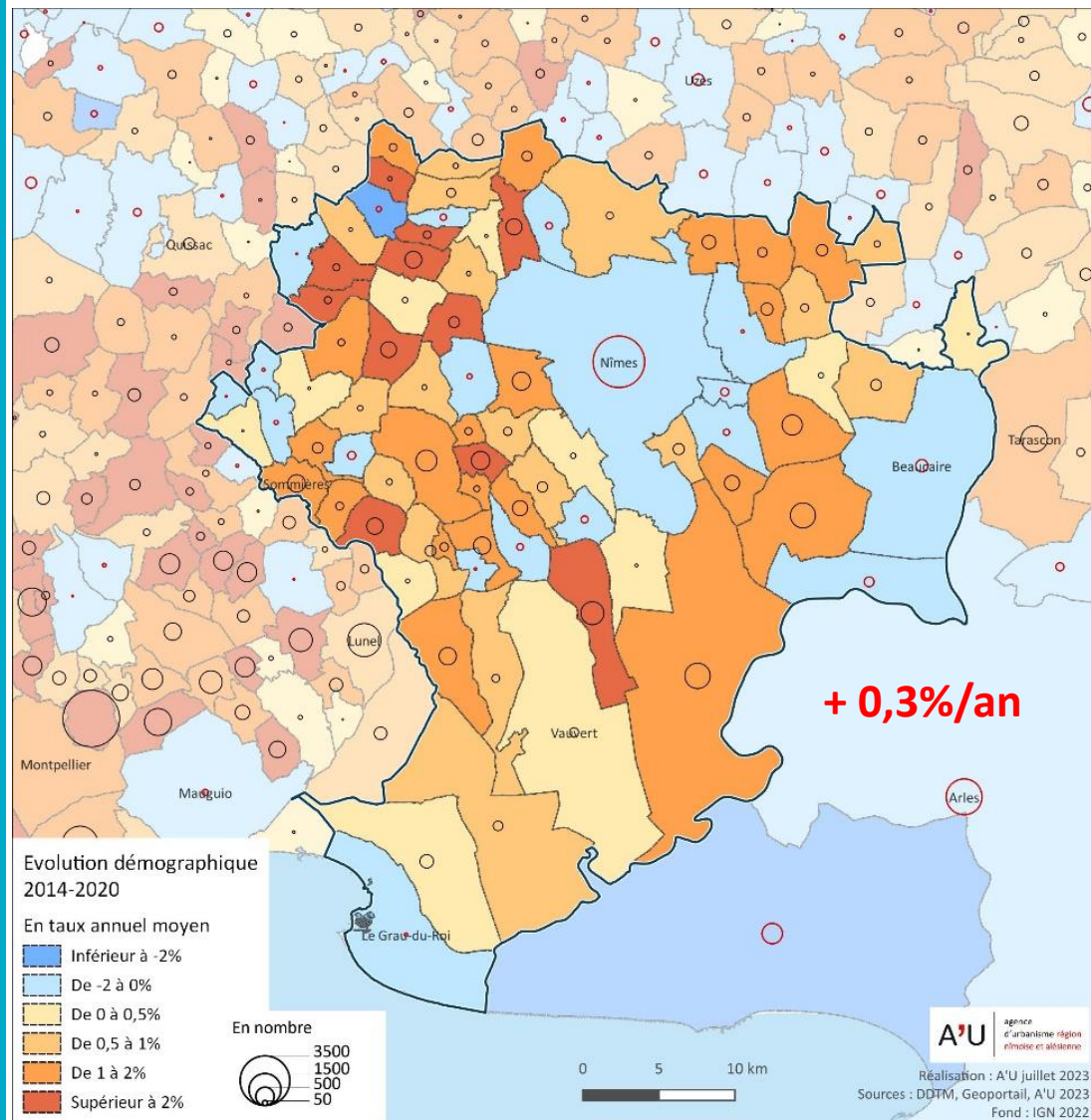
3

Le SCoT du Sud Gard à horizon 2040 (Temps 2)

Une faible croissance démographique portée par le solde naturel à l'échelle du SCoT

Rappel – Ce que dit le SCoT

Une croissance de **+1%/an** prévue entre 2018 et 2030



- > **388 512 habitants en 2020**
- > Une croissance démographique inférieure aux objectifs du SCoT
- > Une croissance affaiblie : + 0,3%/an de 2014 à 2020 contre 1,3% entre 2009 et 2014
- > + 7152 habitants supplémentaires
- > Une croissance portée par le solde naturel
- > 3^{ème} SCoT le moins dynamique au regard des SCoT voisins : Causses et Cévennes (-0,6%), Uzège Pont du Gard (0,2%)

Une étude en cours sur les perspectives démographiques aux horizons 2030 et 2050 – le contexte

- > Un travail mené en partenariat entre l'agence d'urbanisme et l'INSEE Occitanie
- > Une étude portée conjointement par la Communauté d'agglomération de Nîmes Métropole et le SCoT Sud Gard
- > Une démarche engagée en avril 2024 et une publication unique pour les deux territoires prévue très prochainement
- > Des projections qui s'appuient sur le nouveau modèle Omphale 2022 de l'Insee, à partir des résultats du dernier recensement

3 modèles de développement contrastés

Positionnement actuel du territoire

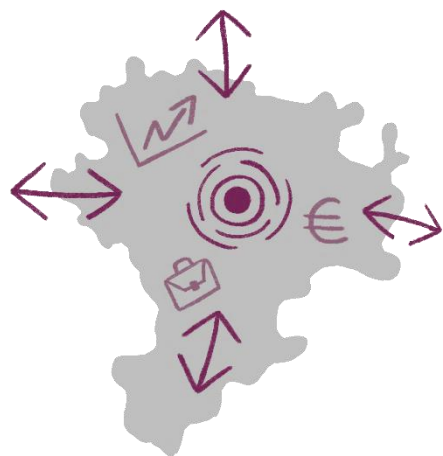
2024

Des scénarios contrastés et utopistes



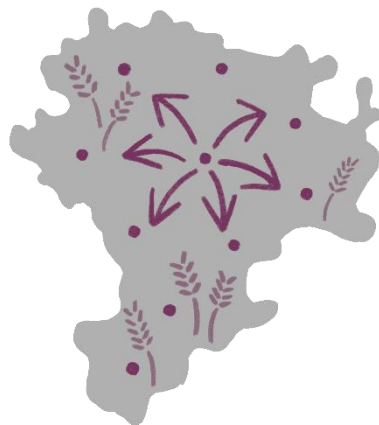
2040

« Capital Costières »



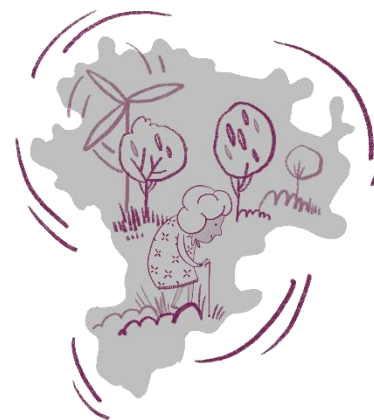
2040

Notre territoire, notre identité



2040

Bien vieillir en Sud Gard

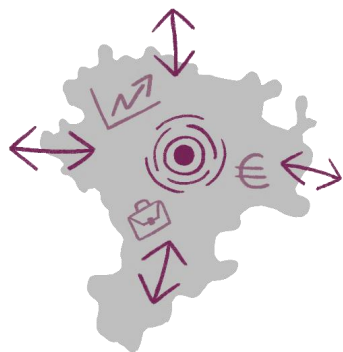


Identification des perspectives souhaitables et non souhaitables de chaque scénario

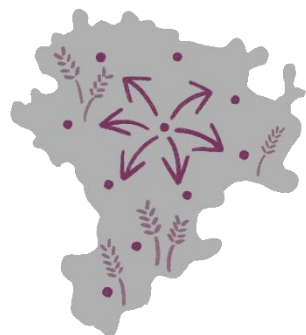
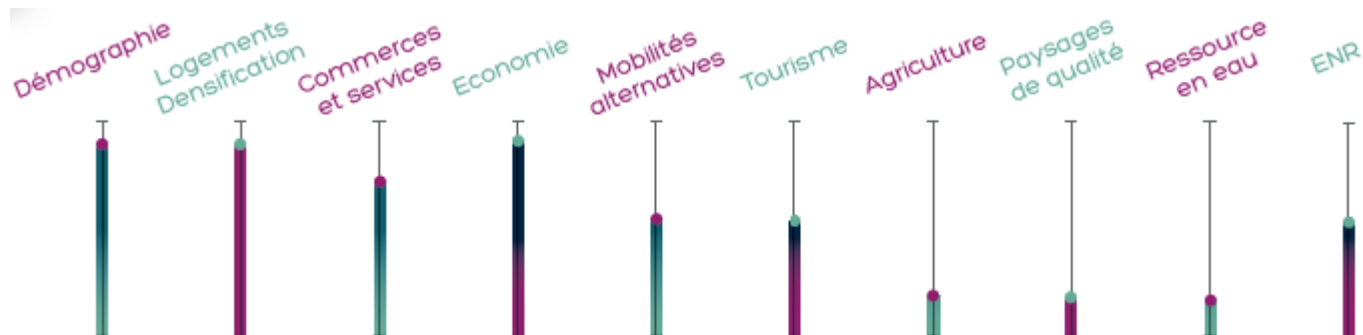


DEFINITION D'UNE **STRATEGIE TERRITORIALE « HYBRIDE »**

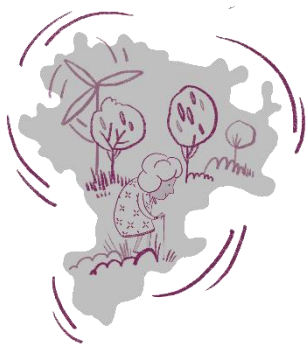
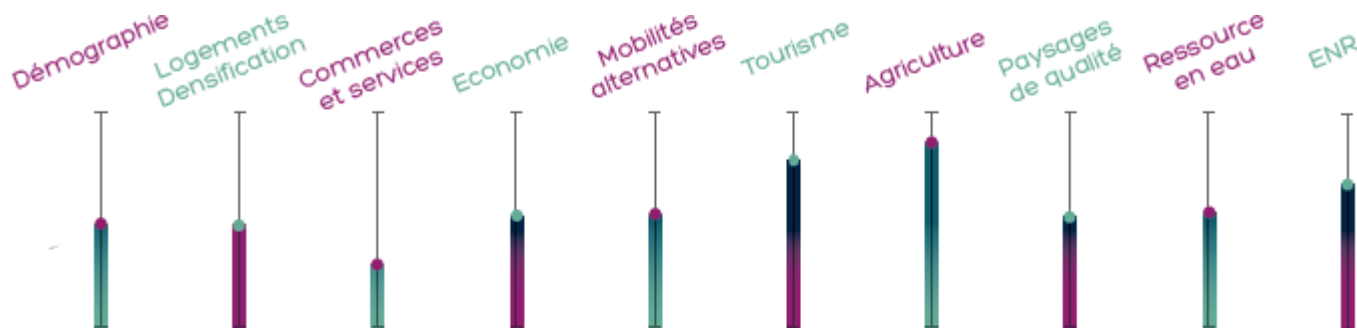
3 modèles de développement contrastés



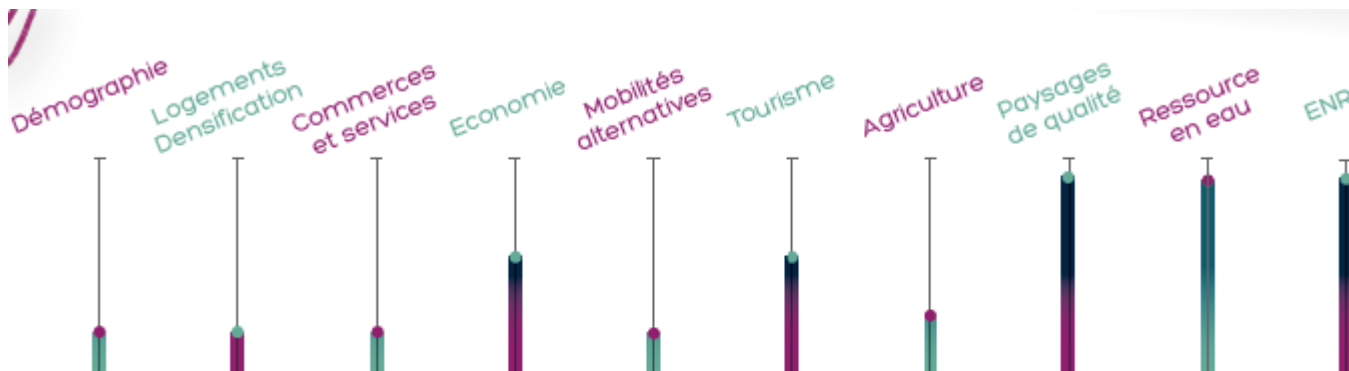
« Capital Costières »



Notre territoire, notre identité

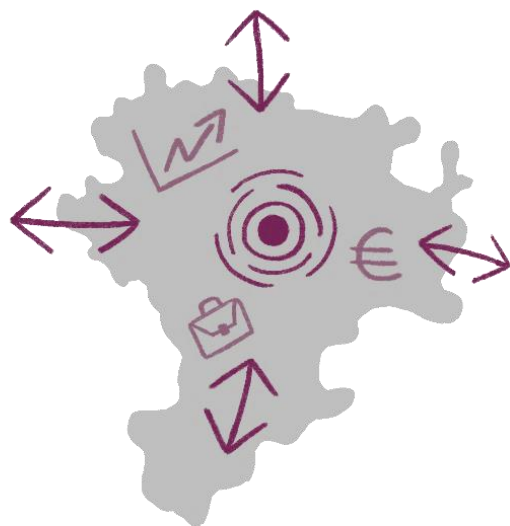


Bien vieillir en Sud Gard



3 modèles de développement contrastés

2040 « Capital Costières »



Révision du SCoT Sud Gard
Séminaire « Pré-PAS » du jeudi 3 octobre 2024

« Capital Costières »

1/3

Ce scénario s'appuie sur une croissance démographique dynamique

2/3



Notre territoire
Notre identité

3/3



Bien vieillir en
Sud Gard

Horizon
2040

Cette fiche s'inscrit dans le cadre du séminaire prospectif 2040 du SCoT Sud Gard, lors duquel 3 modèles de développement contrastés sont soumis à discussion pour définir ensemble le scénario souhaité par les élus et partenaires associés à la démarche.



En 2040, la dynamique démographique est portée par la ville-centre et les pôles urbains. Les autres villages continuent à accueillir grâce au réinvestissement urbain et des extensions mesurées. En réponse à la loi Climat et Résilience, le développement résidentiel se poursuit majoritairement grâce à la densification.

La structure de la population rajeunit avec l'accueil de nouvelles familles. Les valeurs immobilières augmentent dans le cœur d'agglomération et les pôles urbains. Les inégalités socio-spatiales sont grandissantes entre la ville-centre et sa périphérie, mais aussi au sein de la ville-centre elle-même.

De nouveaux grands équipements sont créés dans les polarités. Les commerces sont concentrés dans les centres-villes des pôles urbains et dans les zones commerciales périphériques, ce qui participe à la dévitalisation des cœurs de bourgs.

Des pôles de compétitivité voient le jour en cœur d'agglomération et offrent de nouvelles opportunités d'emplois dans le secteur tertiaire, en faveur des actifs des catégories socio-professionnelles supérieures. L'accent est également mis sur les centres de formation, favorisant l'accueil d'étudiants et de jeunes actifs. Parallèlement, la reconnaissance internationale de la métropole Nimoise s'accompagne d'un développement du tourisme d'affaires. L'économie présentielle et les emplois dans les services continuent quant à eux de croître, proportionnellement à l'accueil démographique sur l'ensemble du territoire.

Apparaît alors un développement à deux vitesses, entre l'économie de pointe d'un côté et l'économie résidentielle de l'autre.

Les transports en commun sont plus performants en milieu urbain. Le transport ferroviaire est renforcé entre les principaux pôles urbains et avec l'extérieur. Nîmes devient la ville des courtes distances et offre une place forte aux mobilités douces. Pour pallier la saturation routière, renforcée par le développement économique polarisé à Nîmes, d'importants projets routiers voient le jour (contournement ouest, nord et recalibrage des axes structurants).

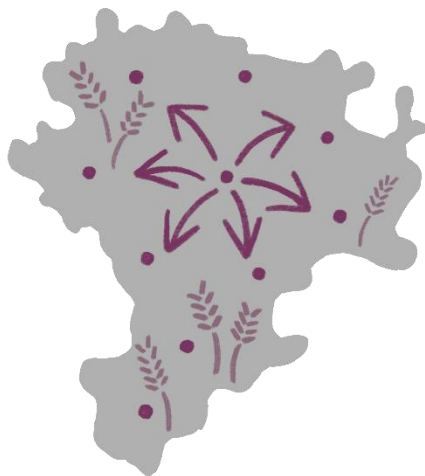
La concurrence entre les usages est forte. Le développement économique, au cœur de la dynamique métropolitaine, devient le principal consommateur d'espace, suivi des grands programmes mixtes, associant activité et habitat. L'augmentation de l'imperméabilisation des sols renforce le risque de ruissellement pluvial. Le développement urbain accentue la pression sur les espaces agricoles, qui sont de plus en plus morcelés et participe à la banalisation des paysages le long des routes principales.

L'accueil démographique induit une pression supplémentaire sur la ressource en eau et les captages d'eau potable. Pour pallier l'augmentation de la consommation énergétique, des énergies renouvelables sont développées sous forme de panneaux photovoltaïques en toiture des zones d'activités. Les nouveaux pôles de compétitivité bénéficient quant à eux d'une autonomie énergétique.

3 modèles de développement contrastés

2040

Notre territoire, notre identité



Révision du SCoT Sud Gard
Séminaire « Pré-PAS » du jeudi 3 octobre 2024



Notre territoire, notre identité

2/3

Ce scénario s'appuie sur une croissance démographique faible

Horizon 2040



Cette fiche s'inscrit dans le cadre du séminaire prospectif 2040 du SCoT Sud Gard, lors duquel 3 modèles de développement contrastés sont soumis à discussion pour définir ensemble le scénario souhaité par les élus et partenaires associés à la démarche.



A horizon 2040, la croissance démographique s'est poursuivie en continuité de ce qui a été observé par le passé et le territoire gagne principalement des habitants grâce au solde naturel. Bien que l'accueil démographique soit presque nul, l'évolution des modes de vie de la population en présence génère la nécessité de produire des logements en quantité suffisante et de diversifier le parc de logements pour éviter des départs vers d'autres contrées.

Les principaux pôles urbains n'ont pas réussi à relever le défi de l'attractivité et se trouvent désertées au profit des villages. Ces derniers, pris au dépourvu face à l'affluence de la population, font face à des difficultés financières en raison du coût généré par les équipements (réseaux notamment). L'urbanisation en extension s'accroît et les ceintures agricoles des villages sont repoussées. A l'échelle du SCoT, les fonctions urbaines, initialement concentrées dans les villes, se diluent sur l'ensemble des villages du territoire. Cela génère une concurrence accrue entre les villages, qui se replient sur eux même pour défendre leurs intérêts.

Les emplois offerts par le territoire sont supérieurs à la population qui réside sur le SCoT du Sud Gard. Toutefois, en raison du faible solde migratoire, les entreprises et administrations peinent à trouver des actifs qualifiés pour répondre à leurs ambitions. Des actions de formations ciblées sont alors mises en place par les collectivités pour susciter des vocations et maintenir à minima les emplois de ce secteur.

Peu visible à l'échelle du grand territoire en raison de la faiblesse des échanges avec l'extérieur et inscrit dans un développement de faible intensité, le Sud Gard prend appui sur ses propres ressources. Ses besoins en matière d'utilisation de l'espace et de foncier dédié aux grandes zones d'activités économiques sont très faibles.

Fondé sur un modèle économique endogène, le territoire valorise ses ressources primaires (agricoles, artisanales, de services). L'activité étant rapprochée de l'habitat, les flux routiers diminuent et l'usage des mobilités décarbonées augmente.

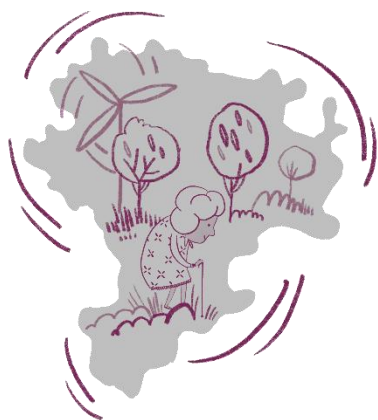
Le tourisme de proximité et de courte durée se développe, avec l'essor des résidences secondaires, ce qui a pour conséquence une hausse des prix, une raréfaction de l'offre et une tension du marché à certains endroits du territoire.

Les difficultés liées à la ressource en eau limitent le territoire dans l'atteinte de ses objectifs d'autosuffisance alimentaire. L'agriculture évolue, en se tournant vers des cultures peu gourmandes en eau et en privilégiant l'élevage, en lien avec la culture bovine et l'aquaculture. Grâce à ces spécialisations, l'agriculture tire son épingle du jeu. Fort de sa tradition agricole, le Sud Gard ancre son identité. Le développement des énergies renouvelables repose sur l'agrivoltaïsme, mais également sur l'essor de dispositifs domestiques (éolien, photovoltaïque) ce qui pose parfois question en matière de dégradation du paysage.

3 modèles de développement contrastés

2040

Bien vieillir en Sud Gard



Révision du SCoT Sud Gard
Séminaire « Pré-PAS » du jeudi 3 octobre 2024

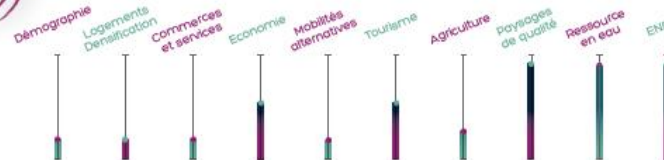
1/3 2/3

Bien vieillir en Sud Gard

3/3

Ce scénario s'appuie sur un léger déclin démographique

Cette fiche s'inscrit dans le cadre du séminaire prospectif 2040 du SCoT Sud Gard, lors duquel 3 modèles de développement contrastés sont soumis à discussion pour définir ensemble le scénario souhaité par les élus et partenaires associés à la démarche.



En 2040, le SCoT Sud Gard enregistre une croissance démographique négative. Avec l'avancée en âge des baby-boomers, le nombre de décès dépasse celui des naissances et l'arrivée de nouveaux ménages n'est pas suffisante pour maintenir une croissance démographique positive.

La réhabilitation du parc de logement est dynamique pour adapter les logements existants au maintien à domicile des personnes âgées et un parc de nouveaux logements appropriés se développe également. L'offre en maisons dans l'ancien se libère, ce qui permet aux nouveaux ménages de s'installer au sein du territoire sans engendrer de nouvelle consommation d'espaces ni de densification excessive de l'existant. Dans un contexte de changement climatique de plus en plus marqué, cela contribue à la conservation des espaces boisés au sein des espaces urbains et ainsi à la limitation des phénomènes d'îlots de chaleur urbains.

Dans les cœurs de bourgs, certains commerces et services se regroupent et mutualisent leurs activités, ce qui permet de maintenir une offre de proximité. Quelques équipements arrêtent de fonctionner car ils ne sont plus nécessaires du fait du recul de la population. Une mutualisation des équipements s'organise entre les communes. Le tissu associatif est dynamique et se tourne vers des activités plutôt culturelles, appropriées au 3ème âge.

Pour les commerces, services et équipements les plus structurants, les habitants se tournent vers Nîmes ou vers les polarités voisines de Montpellier, Alès, Arles et Avignon. La population vieillissante moins motorisée connaît des freins à la mobilité, avec une dépendance aux transports en commun peu performants.

L'économie s'adapte au contexte local et se tourne vers les services aux personnes âgées et la silver-économie. L'économie touristique se spécialise dans la réponse aux besoins spécifiques des séniors. L'économie agricole, touchée par le vieillissement des exploitants, enregistre une déprise. Cela amène l'agriculture vivrière à se développer avec la mise en place de jardins potagers partagés.

Le cadre de vie conserve sa qualité, la biodiversité et les paysages sont préservés. La pression sur la ressource en eau diminue et sa qualité s'améliore grâce à la désimperméabilisation des sols sur les secteurs les plus sensibles.

Le Sud Gard développe une politique énergétique ambitieuse qui concilie préservation de l'environnement et développement des énergies renouvelables. Dans la mesure où le potentiel de consommation d'espaces n'est pas intégralement mobilisé par l'habitat et l'activité, le territoire se dote de quelques parcs photovoltaïques au sol, localisés dans des secteurs de moindre enjeu. Il n'y a pas de concurrence des fonctions pour la consommation d'espaces.

3 modèles de développement contrastés



1h45

OBJECTIFS

- > Déterminer le modèle de développement du territoire réalisable
- > Réfléchir aux perspectives d'accueil démographiques, de développement économique, d'habitat....

REGLES DU JEU

A partir d'un des 3 scénarios prospectifs et de la grille de lecture proposée, identifiez :

- > Les perspectives souhaitables (à retenir dans le projet politique)
- > Les perspectives non souhaitables
- > Les leviers d'action pour appliquer ce qui est souhaitable ? Quelles stratégies ?



L'analyse des scénarios et la proposition de leviers d'actions doivent aussi se faire en gardant à l'esprit les enjeux exprimés en séminaire

Puis, répondez en groupe à la question suivante :

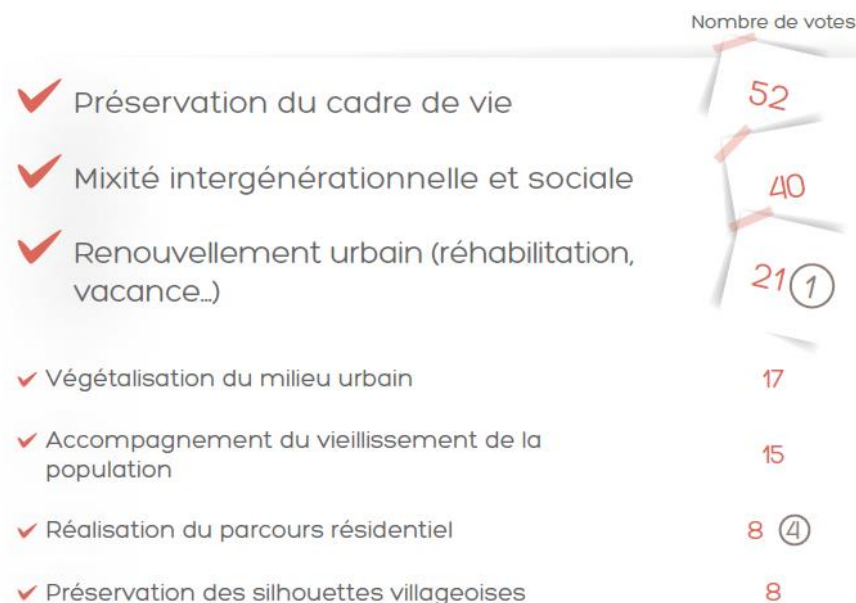
- > Selon vous le territoire devra-t-il accueillir, pas, peu, modérément, beaucoup d'habitants ?
- > Selon vous, quels sont les 3 grands défis pour le territoire ?

Préalable : les invariants du scénario souhaitable

1) Ressources naturelles et qualité du cadre de vie



2) Dynamiques démographiques et de logements



Préalable : les invariants du scénario souhaitable

3) L'économie du territoire

Nombre de votes

- ✓ Développement de l'agriculture locale et des circuits courts 36
- ✓ Revitalisation commerciale des centres 31
- ✓ Accueil des entreprises 25 (1)
- ✓ Développement de l'économie circulaire 23 (4)
- ✓ Rapprochement des lieux d'habitat et d'emploi 23 (1)
- ✓ Développement du tourisme durable / écologique 19
- ✓ Répartition des zones d'activités (éviter concurrence avec les commerces de proximité, choix de localisation) 18



4) Cohésion sociale et territoriale

Nombre de votes

- ✓ Accès aux soins et services de proximité 48 (1)
- ✓ Développement de l'intermodalité, des pôles d'échanges multimodaux 22 (2)
- ✓ Renforcement des transports en commun 21 (1)
- ✓ Lutte contre la saturation routière 20
- ✓ Promotion des mobilités douces 15 (4)
- ✓ Maintien des équipements pour la cohésion sociale 9 (5)



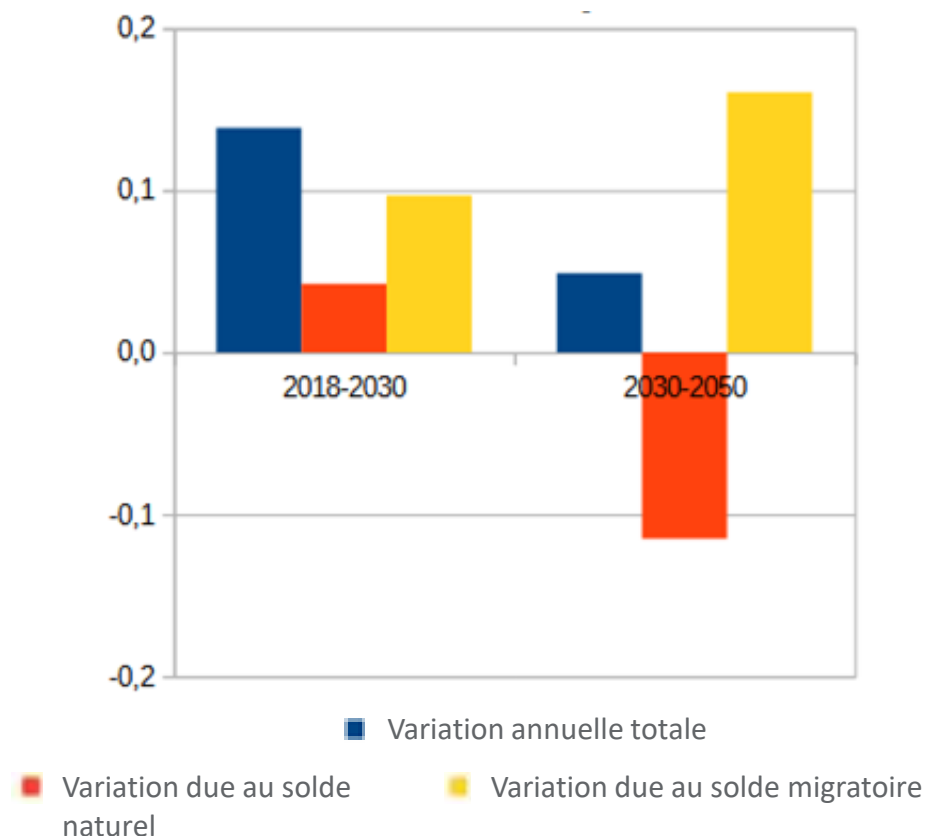
Grille d'analyse

Au regard du scénario présenté et des thématiques ci-dessous	Quels sont les développements non souhaitables ?	Quels sont les développements souhaitables qui méritent d'être retenus dans le projet de SCoT ?	Quels leviers d'action (moyens) pour appliquer ce qui est retenu comme souhaitable ?
Démographie			
Logements/densification			
Commerces/Services			
Economie			
Mobilités			
Tourisme			
Agriculture			
Paysages de qualité			
Ressource en eau			
Energies renouvelables			
Perspectives et leviers			
Selon vous le territoire devra-t-il accueillir...Pas/Peu/Modérément, beaucoup d'habitants ? Pour quelles raisons ?			
Selon vous, quels sont les 3 grands défis pour le territoire ?			

Les premiers résultats de l'étude sur les perspectives démographiques à horizon 2050 – une tendance au ralentissement

- > Le scénario central prévoit 397 500 habitants dans le SCoT Sud Gard à horizon 2050, soit une croissance démographique **de +0,08% par an**.
- > Le SCoT gagnerait en moyenne 450 habitants par an jusqu'en 2040, puis la population se stabiliserait.
- > Avec l'avancée en âge des baby-boomers, le nombre de décès dépassera celui des naissances après 2030

Evolution annuelle moyenne de la population

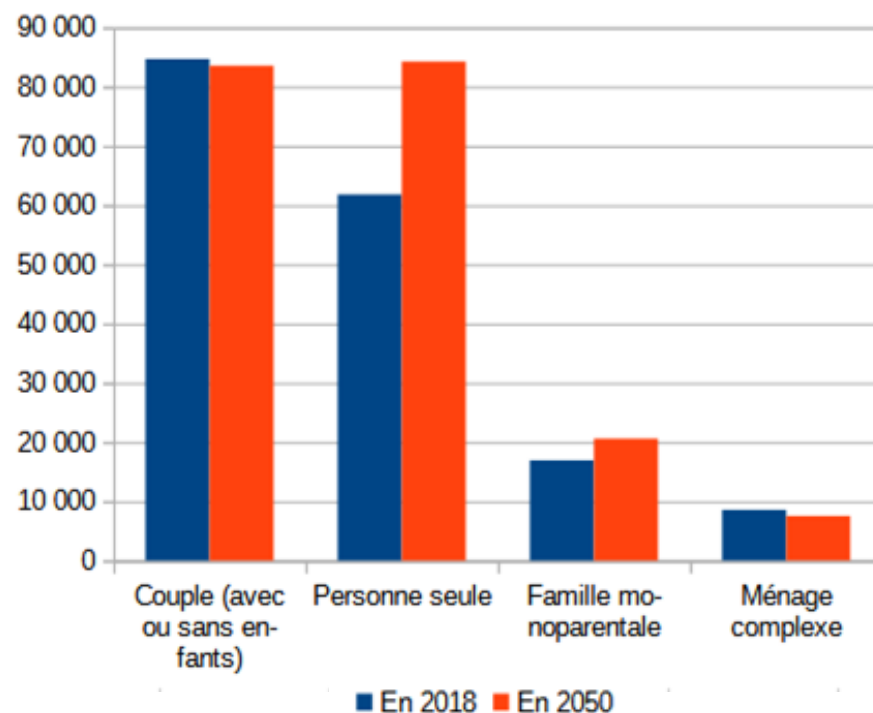


Source : Insee, RP, Omphale

Les premiers résultats de l'étude sur les perspectives démographiques à horizon 2050 – une tendance au ralentissement

- > Les séniors de 85 ans et plus seront deux fois plus nombreux en 2050 (7% des habitants contre 3% en 2020).
- > Le nombre de ménages continuerait d'augmenter d'ici 2050, notamment de 2018 à 2030, en lien avec l'évolution des modes de cohabitation.
- > Le SCoT Sud Gard gagnerait 750 ménages par an en moyenne jusqu'en 2050, soit +0,8% de ménages par an de 2018 à 2050.
- > En 2050, on aurait autant de personnes seules que de ménages en couple dans le SCoT.

Evolution du nombre de ménages par type



Source : Insee, RP, Omphale

Les prochaines étapes

Juillet

COPIL Local : élus du SCoT + ambassadeurs + techniciens + VP à l'aménagement EPCI

16 juillet – 10h30

Présentation du diagnostic, de l'EIE et des enjeux + point sur l'étude INSEE

Septembre

COTECH PPA : 3 septembre 10h30

Présentation du diagnostic, de l'EIE et des enjeux (version intermédiaire)

Séminaire Pré-PAS 1 (19 septembre)

Séminaire Pré-PAS 2 (3 octobre)

Novembre

Réunion PPA

Présentation du diagnostic, de l'EIE et des enjeux (date à définir)

Séminaire PAS (date à définir)

Séminaire PAS 2 (date à définir)

Décembre

Groupe projet (date à définir)

Présentation du PAS

Merci de votre participation



Pascal LABURTHER

Directeur

pascal.laburthe@scot-sud-gard.fr

04 66 02 55 31

Perline GRATACOS

Chargée de missions

perline.gratacos@scot-sud-gard.fr

04 66 02 55 46

Gregory SIREROL

Chargé de missions

gregory.sirerol@scot-sud-gard.fr

Caroline BUADES

Chargée de missions planification et urbanisme réglementaire

caroline.buades@audrna.com

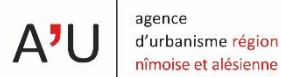
04 66 29 27 43

Tatiana POPOFF

Chargée de missions planification et environnement

tatiana.popoff@audrna.com

04 66 29 22 41



Alexandra HO THI FOUREZ

Chargée de missions planification et habitat

Alexandra.hothi@audrna.com

Consultez l'actualité de l'A'U

www.audrna.com